



Berlin Eco

NUMERO 21

© DG Trésor

11 décembre 2018

ACTUALITE ECONOMIQUE

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Le [DIW](#) prévoit une **croissance du PIB** en Allemagne à hauteur de 0,4% au quatrième trimestre 2018, malgré un fort ralentissement conjoncturel au troisième trimestre. Pour l'année entière, l'institut annonce un taux de croissance qui se situerait entre 1,4 et 1,6%.

Selon [Destatis](#), les **prix à la consommation** ont progressé de 2,3% en novembre 2018 (contre 2,5% en octobre 2018) par rapport à l'année précédente, et de 0,1% par rapport au mois précédent.

Toujours selon [Destatis](#), l'Allemagne a présenté en 2017 le **deuxième plus haut taux d'emploi** (part des 20 à 64 ans possédant un emploi) de l'UE avec 79%, seulement devancée par la Suède (82%). Une hausse particulièrement forte est notée au niveau du taux d'emploi des femmes et de celui des seniors (60 à 64 ans), passant de respectivement 67% et 33% en 2007 à 75% et 58% en 2017.

POLITIQUE BUDGETAIRE

[Le conseil de stabilité du Bund et des Länder](#) s'attend à un **excédent budgétaire de 1,75% du PIB**, soit environ 60 Md€, pour l'ensemble des administrations publiques du pays. Ce surplus devrait baisser dans les années à venir, en raison des « investissements d'avenir » et des allègements fiscaux pour les ménages prévus par le Bund.

POLITIQUES SOCIALES

Le 20 novembre 2018, le gouvernement a adressé un courrier aux entreprises de plus de 500 salariés sur leurs **devoirs de diligence pour les chaînes d'approvisionnement**. Dans le cadre du « [programme d'action](#) national Economie et Droits de l'homme 2016-2020 » adopté fin décembre 2016 en conseil des ministres, le gouvernement veut s'assurer de la mise en œuvre des « principes essentiels » (énoncés dans le programme) par les entreprises. Il invite les entreprises à participer à des enquêtes qui vont avoir lieu en mai 2019 et début 2020. Si ces enquêtes concluent à un faible engagement volontaire des entreprises, le gouvernement souligne qu'il recourra à la loi et soutiendra une réglementation au niveau européen.

Le conseil des ministres a adopté le 28 novembre dernier le [rapport](#) sur **l'assurance retraite** qui prévoit une revalorisation des retraites de 3,18% à l'Ouest au 1^{er} juillet 2019 et de 3,91% à l'Est.

ACTUALITE FINANCIERE

MARCHES FINANCIERS

Dans une réponse à une question parlementaire, le ministère des Finances indique que les banques allemandes (21,1 Md€), les sociétés d'assurance (7 Md€), les gestionnaires de fonds (21,1 Md€) et les



organismes privés de retraite (1,2 Md€) détiennent au total 58,8 Md€ **d'obligations souveraines italiennes**.

Le directeur de l'Agence financière allemande (*Deutsche Finanzagentur*), Tammo Diemer, déclare dans une interview au *Börsen-Zeitung*, que l'Agence ne programme pas encore **l'émission d'obligations souveraines vertes**, arguant du manque de liquidité et de profondeur du marché de ce type de titres. Le ministère des Finances soutient en revanche les débats au niveau européen concernant le plan d'action pour le développement de la finance durable de la Commission tout en soulignant que l'utilisation de standards appliqués aux « titres verts » devrait rester facultative et leur définition suffisamment souple. Il ne juge en outre pas nécessaire de modifier la loi sur les *Pfandbriefe* (lettres de gage) pour permettre l'émission de titres « verts ».

REGULATION FINANCIERE

En réponse à la plainte de la **banque publique régionale L-Bank** (Bade-Wurtemberg) contestant sa supervision par la BCE, l'avocat général de la CJUE a plaidé pour un rejet de la demande. Cependant, l'actuelle modification de la directive concernant l'accès à l'activité des établissements de crédit et la surveillance prudentielle des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (*CRD*) autorisera le superviseur national à être la seule autorité de surveillance.

Le superviseur (BaFin) soumet actuellement à consultation un projet [d'interdiction de distribution et de vente d'options binaires à des particuliers](#) ; ces ventes font aujourd'hui l'objet d'une interdiction temporaire par l'AEMF jusqu'à fin décembre 2018.

BANQUES ET ASSURANCES

HSH Nordbank a été privatisée le 28 novembre. Les parts des Länder du Schleswig-Holstein, de Hambourg et des caisses d'épargne du Schleswig-Holstein (soit 94,9% de la banque, le reste appartenant déjà à J.C. Flowers) ont été vendues pour environ 1 Md€ aux nouveaux actionnaires de la banque, Cerberus (42,5%), J.C. Flowers (35%), Golden Tree (12,5%), Centaurus (7,5%) et Bawag (2,5%). La banque laisserait à la charge des Länder, qui lui sont venus en aide à hauteur de 13 Md€ en 2008, une perte totale d'environ 14 Md€ selon leurs ministres des finances. La banque, qui devrait prendre le nom de Hambourg Commercial Bank à compter de février 2019, devra se restructurer en profondeur pour atteindre fin 2021 les objectifs (rendement des capitaux propres de 8% minimum, ratio de fonds propres de base de 15% et ratio coûts/revenus d'au moins 40%) exigés pour pouvoir bénéficier de la pleine garantie du fonds de garantie complémentaire de la fédération des banques privées (*BdB*) à partir de 2022. Les trois principales agences de notation ont relevé la note attribuée à HSH.

Deutsche Bank a publié, en coopération avec le parquet de Francfort, un [communiqué](#) révélant qu'une perquisition avait eu lieu dans ses locaux en raison de soupçons de complicité de blanchiment d'argent de 2013 à 2018 en lien avec les révélations des *Panama papers*. La presse rapporte que tous les bureaux des membres du directoire ont été fouillés. Le cours de l'action Deutsche Bank est au plus bas de son histoire (-52% par rapport au début de l'année).

La conjoncture favorable de l'Allemagne profite au **segment de l'assurance-crédit** dont le ratio combiné (coût des sinistres/primes encaissées) est au plus bas depuis 2011 en atteignant 64%, le volume des créances couvertes représentant 424 Md€ en 2018 et le montant des prestations 718 Md€, selon les [estimations de la fédération des sociétés d'assurance](#), *GDV*.



Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville
Service Economique de Berlin
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :

Pariser Platz 5

10117 Berlin

Twitter: @FRTresor_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Lucie Petit et Laurence Rambert

Revu par : Catherine Rozan

Version du 11 décembre 2018